



Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Date de Révision: 06/04/2025

Version: 1.3

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du Produit

Forme du Produit: Mélange

Nom du Produit: Millennium Bright

Code du Produit: AFCO 6006

Utilisation Prévue du Produit

Nettoyant à mousse acide pour utilisation sur des équipements de traitement des aliments. Efficace pour éliminer l'échelle de dureté et la rouille. Pour un usage professionnel uniquement.

Nom, Adresse et Téléphone Partie Responsable

Entreprise:

AFCO

800 Development Avenue

Chambersburg, PA 17201

Tél: 800-345-1329

www.afcocare.com

Téléphone D'Urgence

Numéro D'Urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (GHS-États-Unis)

Corr. Mét. 1 H290

Corr. Peau 1B H314

Dom. Yeux 1 H318

Aigu Aquatic 3 H402

Éléments D'Étiquetage

GHS-États-Unis Étiquetage

Pictogramme de Risques (GHS-É.U.) :



GHS05

Mot De Signal (GHS-États-Unis) : Danger!

Mentions: Risque (GHS-États-Unis) :
H290 - Peut-être corrosif pour les métaux
H314 - Provoque des brûlures graves de la peau et lésions oculaires
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H402- Nocif pour la vie aquatique

Conseils: Sécurité (GHS-États-Unis) :
P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 - Ne pas respirer le brouillard si des brouillards inhalés peuvent survenir pendant l'utilisation.
P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.
P273- Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants, des vêtements de protection, protecteur pour les yeux et visage.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer/enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.
P304+P340 - INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou docteur/médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir la section 4).

Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P390 - Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels.
P405 - Garder sous clef.
P406 - Stocker dans le récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.
P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux, territoriaux, provinciaux et internationaux.

Autres Risques

Autres Risques: Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. Lorsqu'il est chauffé à la décomposition, émet des fumées toxiques. Le contact avec certains métaux peut générer de l'hydrogène inflammable.

Toxicité Aigu Inconnu (GHS-États-Unis): Non disponible.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Nom des Ingrédients Risques	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Eau	(CAS No) 7732-18-5	70-90	Non classé.
Acide phosphorique	(CAS No) 7664-38-2	20-30	Corr. Mét. 1, H290 Tox. Aigu 4 (Orale), H302 Corr. Peau 1B, H314 Dom. Yeux 1, H318
Sulfate de xylène de sodium	(CAS No) 1300-72-7	1 - 5	Irrit. Peau 2, H315 Irrit. Yeux 2A, H319 STOT EU 3, H335
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl	(CAS No) 85536-14-7	1 - 5	Tox. Aigu 4 (Orale), H302 Corr. Peau 1C, H314 Dom. Yeux 1, H318 Aigu Acuatic 2, H401 Chronique Acuatic 3, H412
Acides sulfonique, C14-16-alcanes hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	(CAS No) 68439-57-6	0.1-1	Irrit. Peau 2, H315 Dom. Yeux 1, H318 Aigu Acuatic 2, H401

Texte intégral des phrases H: voir la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des Mesures de Premiers Soins

Général: Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (Montrer l'étiquette si possible).

Inhalation: Retirer à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact Avec la Peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement conseils/attention de un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact Avec les Yeux: Rincer prudemment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez les lentilles de contact si présentes et facile à faire après les cinq (5) premières minutes. Continuez à rincer. Consultez immédiatement un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et Effets les Plus Importants à la Fois Aigus et Retardés

Général: Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires graves. Corrosif pour les yeux et la peau.

Inhalation: Aucun. Peut causer une irritation grave immédiate évoluant rapidement vers des brûlures chimiques.

Contact Avec la Peau: Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires. Peut provoquer une irritation grave immédiate évoluant rapidement vers des brûlures chimiques.

Contact Avec les Yeux: Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation des yeux.

Ingestion: L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes. Le contact peut causer une grave irritation immédiate progresse rapidement à des brûlures chimiques.

Les Symptômes Chroniques: Non disponible. Aucun prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Si exposition prouvée ou suspectée, obtenir des conseils médicaux et l'attention. (Montrer l'étiquette si possible).

Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'Extinction

Adapté Moyens D'Extinction: Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie.

Inadéquat Moyens D'Extinction: Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. Utilisation des flux d'eau lourde peut propager le feu.

Risques Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque D'Incendie: Non-inflammable.

Risque D'Explosion: Le produit n'est pas explosif.

Réactivité: Décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives. Réagit violemment avec des bases solides. Peut générer de l'hydrogène gazeux explosif en contact avec certains métaux.

Conseils Pour les Pompiers

Mesures de Précaution Incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions Lutte Contre L'Incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les récipients exposés. Réagit violemment avec des bases solides. Peut générer de l'hydrogène gazeux explosif en contact avec certains métaux

Protection en Cas D'Incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection y compris protection respiratoire.

Produits de Combustion Dangereux: Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes de soufre (SO_x). Oxydes de phosphore.

Autre Information: Ne pas laisser les écoulements de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

Référence à D'Autres Sections: Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'Urgence.

Mesures Générales: Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Ne PAS respirer (vapeurs, brouillard et pulvérisation). Éviter contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Pour les Non-Secouristes

Équipement Protecteur: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

Procédures D'Urgence: Évacuer le personnel inutiles.

Pour le Personnel D'Urgence

Équipement Protecteur: Équipez équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

Procédures D'Urgence: Ventiler la zone. Évacuer le personnel inutile. Arrêtez la fuite s'il est sûr de le faire.

Précautions pour L'Environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Pour Confinement: Contenir avec des absorbants pour empêcher la migration dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de Nettoyage: Éclaircir immédiatement et éliminer les déchets en toute sécurité. Faites une neutralisation prudente avec du carbonate de sodium ou de la citron vert. Absorber avec un matériau inerte, puis le placer dans un récipient approprié. Ventiler la zone. Contactez les autorités compétentes.

Référence à D'Autres Sections: Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition et de protection personnelle.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à Prendre Pour une Manipulation Sans Danger

Risques Supplémentaires Lors du Traitement: Lorsqu'ils sont chauffés à la décomposition, des vapeurs corrosives sont libérées. Le contact avec les métaux peut évoluer en gaz hydrogène inflammable.

Mesures D'Hygiène: Manipuler selon des procédures d'hygiène conformément aux norme de sécurité industrielles. Se laver les mains avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et le travail après avoir été exposé à d'autres zones. Se laver les mains et les avant-bras après avoir manipulé.

Conditions d'un Stockage Sûr, y Compris D'Éventuelles Incompatibilités

Mesures Techniques: Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions De Stockage: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé et loin des températures extrêmement élevées et des matériaux incompatibles.

Matériaux Incompatibles: Oxydants forts. Bases fortes. Métaux.

Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Fin Utilisation Spécifique(s): Nettoyant à mousse acide pour utilisation sur des équipements de traitement des aliments. Efficace pour éliminer l'échelle de dureté et la rouille. Pour un usage professionnel uniquement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de Contrôle

Acide phosphorique (7664-38-2)		
Mexique	OEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
Mexique	OEL STEL (mg/m ³)	3 mg/m ³
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	3 mg/m ³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1 mg/m ³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	1 mg/m ³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	3 mg/m ³
États-Unis IDLH	US IDLH (mg/m ³)	1000 mg/m ³
Ontario	OEL STEL (mg/m ³)	3 mg/m ³
Ontario	OEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
Québec	VECD (mg/m ³)	3 mg/m ³
Québec	VEMP (mg/m ³)	1 mg/m ³

Contrôle de L'Exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, des fumées, des vapeurs, des pulvérisations ou des brouillards, utilisez des boîtiers de procédés, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

Équipement de Protection Individuelle: Lunettes de protection. Gants. Vêtements de protection. Écran facial.



Matériaux Pour Vêtements de Protection: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

Protection des Mains: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes chimiques, lunettes de sécurité, écran facial.

Protection de la Peau: Utiliser des vêtements de protection de la peau.

Protection Respiratoire: Un respirateur n'est pas nécessaire dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

Autre Information: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur Physiques de Base et Chimiques

État Physique	: Liquide.
Apparence	: Clair, rouge-orange.
Odeur	: Acide modéré.
Seuil de L'Odeur	: Non disponible.
pH	: <1
Vitesse D'Évaporation (Acétate de Butyle = 1)	: Non disponible.
Point de Fusion	: Non disponible.
Point de Congélation	: Non disponible.
Point D'Ébullition (faire bouillir)	: 97.8°C
Point Eclair	: Non-inflammable.
La Température D'Auto-Inflammation	: Non disponible.
Température de Décomposition	: Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non-inflammable.
Limite Inférieure D'Inflammabilité	: Non disponible.
Limite Supérieure D'Inflammabilité	: Non disponible.

Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Pression De Vapeur	: Non disponible.
Densité Relative de Vapeur à 20°C	: Non disponible.
Gravité Spécifique Densité Relative	: 1.12
Solubilité	: Compléter dans l'eau.
Coefficient de Partage: n-Octanol/Eau	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Données D'Explosion - Sensibilité Aux Chocs	: Ne devrait pas présenter un risque d'explosion dû à l'impact mécanique.
Données D'Explosion - Sensibilité Aux Décharges	: Ne devrait pas présenter un risque d'explosion due à la décharge statique.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Décomposition thermique génère: vapeurs corrosives sont libérées lorsqu'elles sont chauffées à décomposition. Corrosifié dans certains métaux. Le contact avec des métaux peut générer de l'hydrogène explosif. Réagit violemment avec des bases solides.

Stabilité Chimique: Stable dans les conditions normales (Voir la section 7).

Possibilité de Réactions Dangereuses: Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Conditions à Éviter: Températures extrêmement élevées. Matières incompatibles. Prolongé avec des métaux.

Matériaux Incompatibles: Oxydants forts. Bases fortes. Métaux.

Produits de Décomposition Dangereuses: Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre (SO_x).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les Effets Toxicologiques - Produit

Toxicité Aiguë: Non classé.

Données CL50 et DL50: Non disponible.

Corrosion/Irritation Cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau. (pH: <1).

Lésions Oculaires Graves/Irritation: Provoque des lésions oculaires graves. (pH: <1).

Sensibilisation des Voies Respiratoires ou de la Peau: Non classé.

Mutagenicité des Cellules Germinales: Non classé.

Tératogénicité: Non disponible.

Cancérogénicité: Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Répétée): Non classé.

Toxicité Pour la Reproduction: Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Unique): Non classé.

Danger D'Aspiration: Non classé.

Symptômes/Lésions Après Inhalation: Aucun dans les conditions d'utilisation normales et prévues.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec la Peau: Provoque de graves brûlures de la peau.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/Lésions Après Ingestion: L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Symptômes Chroniques: Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Informations sur les Effets Toxicologiques - Ingrédient(s)

Données CL50 et DL50:

Eau (7732-18-5)	
LD50 Rat Orale	>90000 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl (85536-14-7)	
LD50 Rat Orale	1219 mg/kg
Acides sulfonique, C14-16-alcanes hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium (68439-57-6)	
ATE	> 5,000 mg/kg
Acide phosphorique (7664-38-2)	
LD50 Rat Orale	1530 mg/kg
LD50 Lapin Dermique	2730 mg/kg
LC50 Inhalation Rat	>850 mg/m ³ (Temps d'exposition: 1 h)
Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)	
LD50 Rat Orale	1000 mg/kg
LD50 Lapin Dermique	>2000 mg/kg

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité: Non classé.

Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl (85536-14-7)	
LC50 Poisson 1	>1-10 mg/l (Temps d'exposition: 96 h)
EC50 Daphnie 1	>1-10 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnie magna)
Acides sulfonique, C14-16-alcanes hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium (68439-57-6)	
LC50 Poisson 1	5.6 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Cyprinus carpio [Couler à Travers])
EC50 Daphnie 1	5.2 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnie magna)
LC50 Poisson 2	1.67 mg/l (Temps d'exposition: 96h - Espèces: Lepomis macrochirus)

Persistence et Dégradable

Millennium Bright (AFCO 6006)	
Persistence et Dégradable	Non-établi.

Potentiel de Bioaccumulation

Millennium Bright (AFCO 6006)	
Potentiel de Bioaccumulation	Non-établi.
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl (85536-14-7)	
Log Pow	2 (à 23°C)

Mobilité Dans le Sol: Non disponible. **Autres Effets Néfastes** **Autres Informations:** Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Recommandations à L'Élimination des Eaux Usées: Ne pas vider dans les égouts; Jeter ce matériel et son conteneur de manière sûre.

Recommandations à L'Élimination des Déchets: Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales. RCRA Code de déchets: D002 (matériau corrosif).

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Conformément à DOT

Nom d'Expédition	: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide phosphorique)
Classe de Risque	: 8
Numéro d'Identification	: UN3264
Codes d'Étiquetage	: 8
Groupe d'Emballage	: III
Numéro ERG	: 154



14.2 Conformément à IMDG

Nom d'Expédition	: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide phosphorique)
Classe de Risque	: 8
Numéro d'Identification	: UN3264
Groupe d'Emballage	: III
Codes d'Étiquetage	: 8
EmS-No. (Feu)	: F-A
EmS-No. (Déversement)	: S-B
Numéro MFAG	: 154



14.3 Conformément à IATA

Nom d'Expédition	: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide phosphorique)
Groupe d'Emballage	: III
Numéro d'Identification	: UN3264
Classe de Risque	: 8
Codes d'Étiquetage	: 8
Code ERG (IATA)	: 8L



14.4 Conformément à TDG

Nom d'Expédition	: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide phosphorique)
Groupe d'Emballage	: II
Classe de Risque	: 8
Numéro d'Identification	: UN3264
Codes d'Étiquetage	: 8



Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements Fédéraux des États-Unis

Millennium Bright (AFCO 6006)	
Section SARA 311/312 Classes de Risques	Risque immédiat (Aigu) pour la santé.
Eau (7732-18-5)	
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Acides sulfonique, C14-16-alcanes hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium (68439-57-6)	
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Acide phosphorique (7664-38-2)	
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl (85536-14-7)	
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	
Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)	
Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.	

Réglementations D'États des États-Unis

Acide phosphorique (7664-38-2)
États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques - Chronique Non Cancéreuse.
États-Unis - Californie - Liste Toxic Contaminants Atmosphériques (AB 1807, AB 2728).
États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.
États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.
États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.
États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.
États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.
États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.
États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.
États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.
Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)
États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.
États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Canadian Regulations

Eau (7732-18-5)
Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).
Sulfate de xylène de sodium (1300-72-7)
Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-13-sec-alkyl (85536-14-7)
Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).
Acides sulfonique, C14-16-alcanes hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium (68439-57-6)
Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).
Acide phosphorique (7664-38-2)
Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

SECCIÓN 16: OTRA INFORMACIÓN, INCLUSIVE FECHA PREPACIÓN Y DE ULTIMA REVISIÓN

Date de Révision : 06/04/2025
Autres Informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la SDS de l'OSHA Norme de Communication des Risques 29 CFR 1910.1200.

Complets des Phrases de Texte GHS:

Tox. Aigu 4 (Orale)	Toxicité Aiguë (Orale) Catégorie 4.
Aigu Aquatic 2	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 2.
Aigu Aquatic 3	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 3.

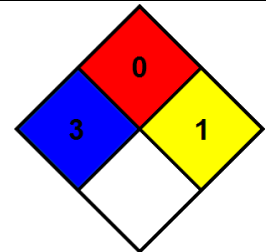
Millennium Bright (AFCO 6006)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Chronique Acuatic 2	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 2.
Chronique Acuatic 3	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 3.
Dom. Yeux 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1.
Irrit Yeux 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A.
Corr. Mét. 1	Corrosif pour les métaux Catégorie 1.
Corr. Peau 1B	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1B.
Corr. Peau 1C	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1C.
Irrit. Peau 2	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 2.
STOT EU 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition Unique) Catégorie 3.
H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une irritation sérieuse des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H401	Toxique pour la vie aquatique.
H402	Nocif pour la vie aquatique.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

- NFPA Risque Pour La Santé** : 3 - Une exposition de courte pourrait causer des blessures temporaires ou résiduelle grave même si une attention médicale rapide a été donné.
- NFPA Risque D'Incendie** : 0 - Matériaux qui ne brûlent pas.
- NFPA Réactivité** : 1 - Normalement stables, mais peut devenir instable à températures et pressions élevées ou peuvent réagir avec de l'eau avec un dégagement d'énergie, mais non brutalement.



HMIS III Évaluation

- Santé** : 3 Risque Sérieux - Blessures majeures susceptibles moins que des mesures soient prises rapidement et le traitement médical est donné.
- Inflammabilité** : 0 - Risque Minime.
- Physique** : 1 - Risque de Légère.

Responsable Pour la Préparation de ce Document:

AFCO
800 Development Avenue
Chambersburg, PA 17201
T: 800-345-1329

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS SDS 2015 (États-Unis, Can, Mex.)